

# le Mag

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES LACS DE CHAMPAGNE

N°3  
JUN  
2022

## ZOOM SUR



Le budget  
2021  
| Page 2 |



Le coût  
scolaire 2021  
| Page 3 |



Tinea  
se pare d'un  
nouveau logo  
| Page 4 |

.....  
Directeur de la publication :  
Bruno Dezobry  
Responsable de la rédaction :  
Jérôme Commy  
Crédits photographiques :  
CCLC, Freepik  
Création graphique et réalisation :  
Anne Sampietro  
Impression : Tabis imprimerie  
Tirage : 5.000 exemplaires.  
**Contact :**  
[secretariat@cclacsdechampagne.fr](mailto:secretariat@cclacsdechampagne.fr)  
Tél. 03 25 27 91 93



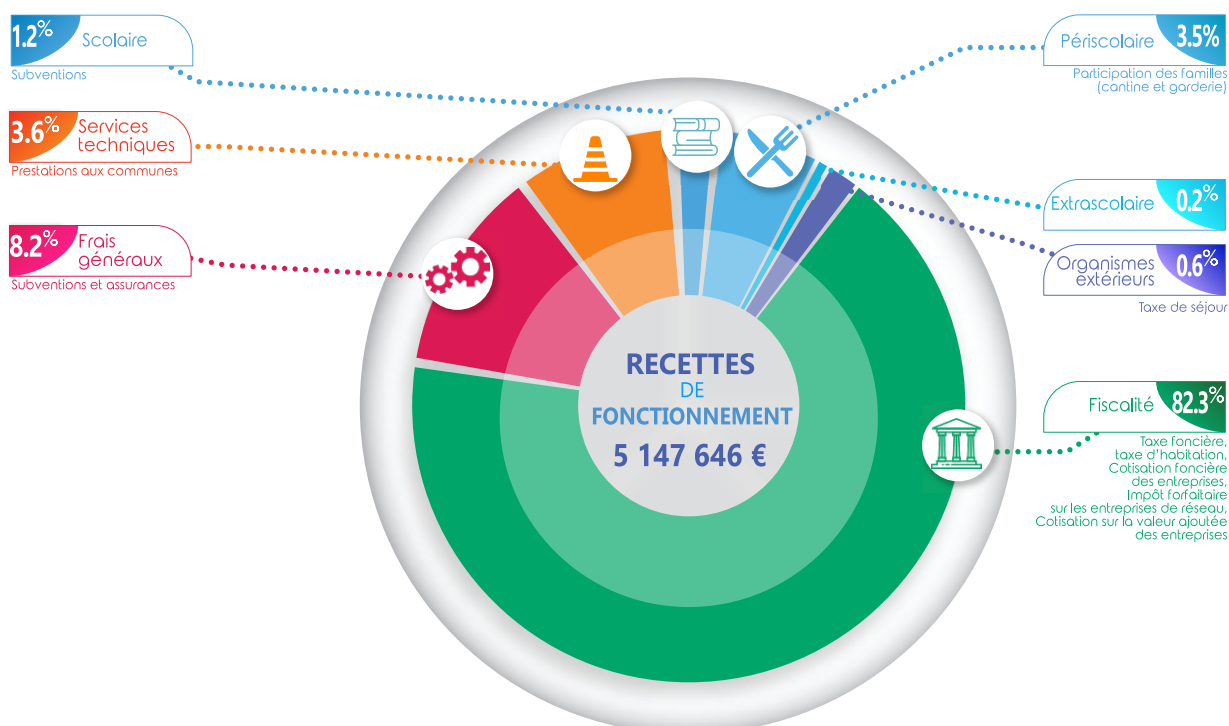
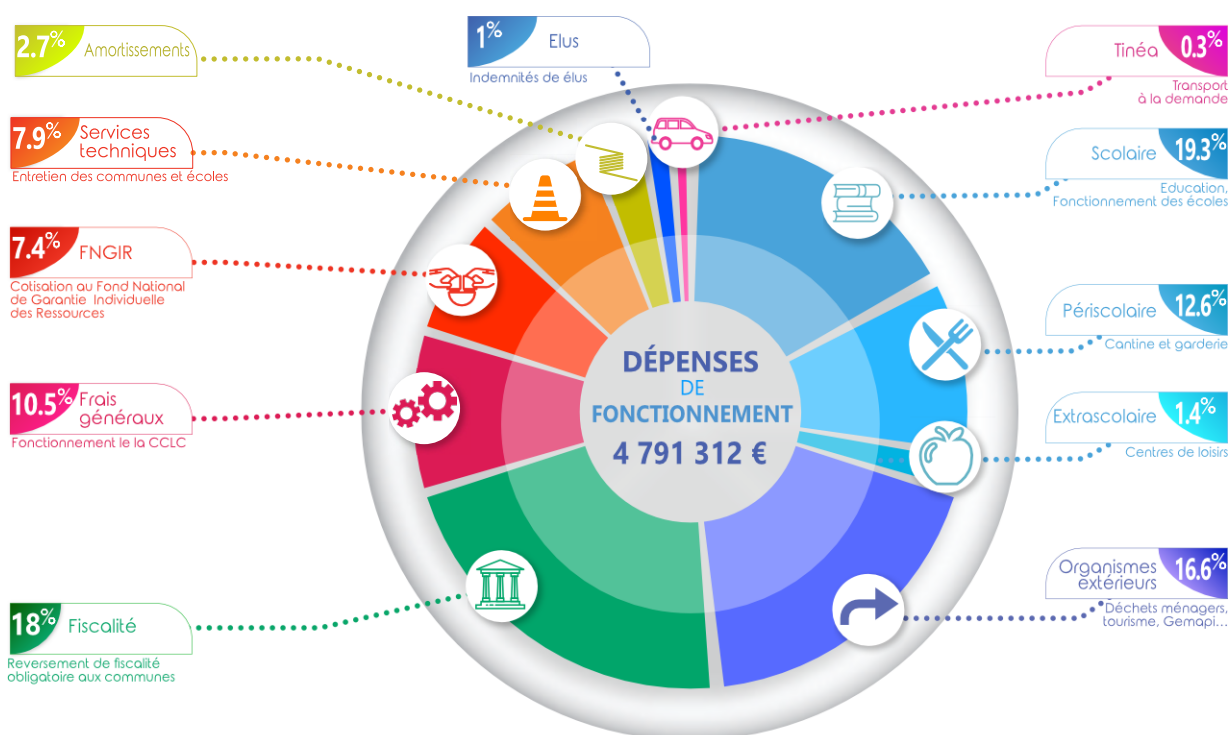
LACS DE CHAMPAGNE  
Communauté de Communes

# ZOOM SUR *Le budget* 2021

Le budget est un acte majeur de la vie d'une collectivité. Il établit les priorités et prévoit les moyens nécessaires à l'exécution des politiques publiques décidées par les élus. Il permet d'une part de financer les activités de service aux habitants, comme le fonctionnement des écoles, le transport à la demande, les activités péri et extrascolaire, et d'autre part d'investir dans des équipements qui permettent d'offrir les meilleures prestations possibles.

Afin de vous éclairer sur les missions de la communauté de communes, il a été décidé de vous présenter dans ce magazine une analyse sectorielle des dépenses réalisées au titre du compte administratif 2021.

## LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT SE PRÉSENTE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



# Le coût global scolaire, péri et extrascolaire (enfance et jeunesse)

Coût = reste à charge de la communauté de communes (dépenses moins recettes).

## RÉPARTITION DES COÛTS ENFANCE/JEUNESSE



Zoom sur





# Tinea Transport à la demande

Tout nouveau  
tout beau !



Tinea se pare d'un nouveau logo pour être identifié au premier coup d'oeil !

**TINEA** vient vous chercher chez vous !

Un chauffeur vient vous chercher devant votre domicile pour vous conduire vers le lieu de votre choix, dans une des 43 communes de la CCLC.

Il faut cependant résider dans une des 43 communes desservies sur le territoire.

Un tarif unique quelque soit le lieu de départ et de destination.

**6 euros par voyage et par personne** pour l'aller ou le retour

**Tarif spécial** pour les -16 ans  
4 euros par voyage et par personne

**L'inscription est gratuite.**

Rendez-vous à la mairie de votre lieu de résidence avec une photo et un justificatif de domicile.

Retrouvez plus d'informations sur le site de la communauté de communes : [cclacsdechampagne.fr](http://cclacsdechampagne.fr)



## L'école de *musique*



**1 élève**  
=  
**1640€**  
par an



90€

**Prise en charge de la dépense**



**100 € dépensés**  
= 10 € supportés par les familles  
= 90 € supportés par la CCLC

## A QUOI SERVENT VOS IMPÔTS ?

POUR 100 € PAYÉS PAR LE CONTRIBUABLE EN 2021



Entretien des communes Espaces verts, patrimoine bâti, etc.	8 €	Tinea Transport à la demande	0.5 €
Tourisme Promotion du tourisme	2 €	Amortissement des investissements	3 €
Centres de loisirs Brienne-le-Château et Dienville	1 €	Elus Indemnité des élus	0.5 €
Administration Communauté de communes Bâtiments, entretien, personnel, assurances, subventions aux associations, développement économique etc.	10 €	Ecoles Bâtiments, entretien, personnel, fournitures scolaires	19 €
Ordures ménagères, Gestion des milieux aquatiques, Prévention inondations, Syndicat scolaire de Jasseines, Schéma de cohérence territoriale	17 €	Cantine et garderie Bâtiments, entretien, personnel, fournitures scolaires	13 €
FNGIR Versement obligatoire du Fond National de Garantie Individuelle des Ressources	7 €	Fiscalité Reversement aux communes du territoire	19 €